



Grillades

Manipuler le gril en toute sécurité

Que ce soit sur le balcon ou à l'extérieur dans le jardin, sous nos latitudes, les grillades font partie des plaisirs de l'été. Voici quelques conseils pour éviter tout accident.

Gril à gaz ou à charbon de bois? Ce n'est pas seulement une question de saveurs, mais aussi de sécurité! En effet, les précautions à prendre sont différentes selon le dispositif choisi. Si vous optez pour du charbon ou du bois, allumez le gril à l'aide d'une cheminée d'allumage ou des cubes allume-feu. N'utilisez pas d'alcool à brûler, car la flamme risque de provoquer de graves brûlures.

Une fois les grillades terminées, éteignez les cendres avec de l'eau ou laissez-les refroidir pendant au moins 48 heures. Jetez-les ensuite dans un récipient ignifuge muni d'un couvercle.

Dans le cas d'un gril à gaz, vérifiez régulièrement que les tuyaux et les raccordements ne présentent pas de fuite. Si vous sentez une odeur de gaz, fermez toutes les vannes. Éteignez ensuite le gril et remplacez les pièces défectueuses.

Par ailleurs, il est préférable de stocker les bouteilles de gaz en plein air, à l'abri des rayons du soleil. Le gaz liquéfié est en effet plus lourd que l'air. Stocké à l'intérieur dans une pièce située au sous-sol, par exemple une cave, il risque de s'accumuler s'il s'échappe et d'exploser.

Pour votre sécurité

- N'utilisez pas d'alcool à brûler.
- Vérifiez que le gril à gaz ne présente pas de fuite.
- Placez le gril sur une surface stable.
- Veillez à ce que le gril soit suffisamment éloigné des matériaux inflammables.
- Surveillez le gril en permanence, surtout en présence d'enfants.

De quoi faut-il encore tenir compte? Faites des grillades uniquement à l'extérieur, placez le gril sur une surface stable à une distance suffisamment grande des matériaux inflammables. De plus, le gril doit être surveillé en permanence, surtout en présence d'enfants.

Plus d'informations concernant la sécurité lors des grillades sur bpa.ch/grillades.

